

PLUS PROCHE DE VOUS

Le relogement, une opération tout en finesse

ZOOM SUR...

La parentalité à l'honneur

POINT DE VUE

La parole est à vous

VIE DE QUARTIERS

L'actualité en images

AGENDA

Les ateliers thématiques

EN RUE village 2

numéro_3
janvier 2009

journal du projet
de renouvellement
urbain d'Échirolles

CONCERTATION

La concertation continue

Après la signature de la convention avisant le projet le 3 septembre dernier, la concertation habitante était en veille. Elle repart de plus belle en ce début d'année, avec pour ambition d'impliquer plus encore les habitants dans les réalisations concrètes.

•• voir p.4





ÉDITO

Renzo Sulli, Maire d'Échirolles, 1^{er} vice-président de Grenoble Alpes Métropole "Vous encourager à participer"

2009 est une année importante qui verra se réaliser les premières opérations de construction et de réaménagement de votre quartier. Depuis le lancement de ce projet, beaucoup d'entre vous ont participé aux réunions de travail et de concertation qui ont permis de définir le programme de transformation du village 2.

Au moment où vont être lancés les premiers chantiers importants sur les logements, les espaces publics et les équipements, votre participation, vos propositions et vos idées sont indispensables à la réussite de ce projet.

J'ai eu l'occasion de le dire déjà dans les réunions de concertation préalable : "La réussite du quartier village 2 dépendra de notre capacité à travailler tous ensemble : habitants, élus, services de la Ville et les bailleurs. Réunions thématiques, groupes de travail, visites de chantier, infos flash et ce journal "En rue", nous ne négligerons aucune piste pour vous associer à tous les projets et pour vous tenir informés. Je compte sur vous pour participer les plus nombreux possible à cette démarche."

Dans l'attente, je vous renouvelle tous mes vœux pour l'année 2009, et je vous dis à très bientôt.

PLUS PROCHE DE VOUS

Le relogement, une opération tout en finesse

Le projet de renouvellement urbain du Village 2 prévoit les démolitions de 211 logements sociaux entre 2009 et 2011, bâtiment par bâtiment. La reconstitution de cette offre de logements sociaux s'effectue sur l'ensemble du territoire communal tout au long de la durée du projet. L'année 2007 a marqué le démarrage des relogements avec les premiers déménagements et la signature de la Charte de Relogement qui définit l'ensemble des conditions pratiques des relogements pour les ménages.

Vues en 3 dimensions des bâtiments voués à la démolition.



Reloger c'est faire du sur-mesure !

Aujourd'hui, plus de la moitié des logements devant être démolis sont vides mais la première démolition, prévue initialement fin 2008, a été repoussée à 2009. Aucun bâtiment n'est entièrement vide aujourd'hui. En effet, le relogement est une opération plus complexe qu'il n'y paraît !

Trouver une solution de relogement, c'est répondre au projet de relogement de chaque famille. Plus concrètement, il s'agit de proposer un logement social qui se libère (si c'est dans un immeuble existant) ou qui est construit, dans le quartier que la famille souhaite habiter et qui répond à

ses besoins et à sa situation financière. Même si la proposition de logement semble être la bonne au regard de ces critères, ça ne marche pas forcément du premier coup et conformément aux principes établis dans la charte de relogement, la famille peut refuser jusqu'à 2 propositions.

60 %
C'est l'objectif de relogement des ménages dans des logements sociaux neufs.

Objectif : reloger 60 % des ménages dans des logements sociaux neufs ou de moins de 5 ans. Les partenaires du relogement se sont donnés pour objectif de reloger 60% des familles concernées dans des logements neufs ou de moins de 5 ans. Le calendrier des relogements est donc intime-

ment lié aux calendriers des constructions des logements sociaux, et plus particulièrement à ceux qui ont un loyer minoré pour favoriser les relogements : « les PLUS CD ».

Pour permettre d'atteindre ce chiffre de 60 % et, au regard du calendrier des livraisons, le dispositif relogement s'adapte pour être plus souple : les familles des premiers bâtiments devant être démolis sont prioritaires (J et K). Les logements neufs reconstruits pour le relogement pourront être proposés aux autres familles à reloger du quartier, si ces logements ne répondent pas aux souhaits et besoins en relogement des ménages des bâtiments J et K.

Où sont les logements sociaux reconstruits ?

Le projet de renouvellement urbain prévoit la démolition, entre 2009 et 2011, de 211 logements sociaux au sud du quartier du Village 2. Ces logements sociaux sont reconstruits entre 2008 et 2011 à l'échelle de la commune d'Échirolles : centre-ville (47%), Village 2 (34%), Quartier Ouest (19%). Ce sont les "PLUS CD", c'est-à-dire des logements avec un loyer minoré, destinés en priorité aux ménages à reloger du Village 2. En 2008, c'est 34 premiers logements sociaux PLUS CD qui ont été livrés au centre-ville et ont permis de reloger 26 familles. En 2009, ce seront 48 nouveaux logements sociaux PLUS CD livrés : 8 au Village 2, 30 au centre-ville et 10 dans le quartier ouest.

Quels sont les dispositifs de réduction des nuisances liées aux chantiers ?

Les chantiers qui se dérouleront sur une période de 5 à 7 ans, généreront inévitablement des nuisances. Des dispositifs sont toutefois mis en place pour les limiter au maximum. À ce titre, la Ville et la SDH se sont engagés sur une charte dite de "Chantiers à faibles nuisances" portant sur l'organisation du chantier, la limitation des nuisances, la gestion des déchets. C'est un contrat qui s'impose à chaque entreprise. La Ville en tant qu'aménageur, assure également la conduite opérationnelle et la coordination générale des différents chantiers : ordonnancement, pilotage et coordination, dans le but d'optimiser le bon déroulement et l'enchaînement des multiples chantiers sous maîtrises d'ouvrages différentes. Une sectorisation des travaux et un maintien permanent des accès aux bâtiments existants, pour les riverains, les services d'entretien et les services de sécurité civile (pompiers, secours...), seront enfin assurés.

ZOOM SUR...

La parentalité à l'honneur



Parce qu'il n'est pas tous les jours facile d'être parent, la ville d'Échirolles a créé la Maison des parents. Un lieu où les parents peuvent venir poser leurs questions, faire part de leurs difficultés familiales, ou conjugales, se détendre, lire, échanger avec d'autres parents ou des professionnels sur leurs tracas éducatifs, de la naissance à l'adolescence. L'équipe de la Maison des parents propose des entretiens individuels, sur rendez-vous, avec une Conseillère conjugale et familiale ainsi que des temps d'échanges collectifs sur les sujets qu'ils souhaitent aborder. "La Maison des parents est un lieu d'accueil où les parents peuvent prendre le temps de se poser, seuls ou en groupe. Nous sommes à leur disposition pour répondre au mieux à leurs attentes et à leurs besoins" explique Emmanuelle Droniou, responsable de la structure. La Maison des parents est facilement reconnaissable : elle a des volets bleus et se situe 100 mètres après l'arrêt de tram Denis Papin, en direction de Pont-de-Claix. Non loin de là, l'Heure Bleue, lieu d'accueil parents-enfants a réouvert ses portes sur les quartiers du Village 2 et des Essarts. Elle accueille des parents, accompagnés de leur(s) enfant(s), âgés de 0 à 4 ans, les jeudis après-midis à partir de 14 h au centre social Les Écureuils et les lundis après-midi au centre social Les Essarts.

Contact : Maison des parents : 09 62 32 30 22, Heure Bleue : 09 62 32 30 22.



point de vue...
sur le relogement

Rita Combe

Ex-habitante
du Village 2, relogée
au centre ville

"Personnellement, mon relogement s'est très bien passé. J'ai bénéficié d'un bon suivi et d'explications claires et précises de la part des différents intervenants de la SDH qui se sont occupés de mon dossier. J'ai déménagé du Village 2 pour le centre ville en mai 2008, plus rapidement que prévu même, puisque mon déménagement n'était initialement programmé qu'en août : ça a été une bonne surprise pour moi !

Un an auparavant, une chargée de relogement de la SDH était venue me voir pour prendre connaissance de ce que je voulais : Mon fils étant en terminale Bac pro à Grenoble et étant moi même gérante de deux magasins, l'un à Grenoble, l'autre à Échirolles, je souhaitais ne pas être trop loin de la ligne de tram. Je voulais aussi conserver un F4, et si possible, avoir un balcon et une cave. J'ai tout eu ! La seule chose, c'est que je ne voulais pas d'un rez-de-chaussée surélevé à cause d'une mauvaise expérience passée. Mais au final, il y a eu beaucoup plus de positif, que de négatif."



point de vue...
sur la qualité de vie

Sandra Fugier

Chef de service
à l'Association de
gestion des initiatives
locales (AGIL)

"L'AGIL est présente au Village 2 et à la Villeneuve depuis 2003 au titre de l'action Veille technique, et au travers de la Médiation sociale à la Ville Neuve depuis 2008.

Créée en 1986, l'association travaille depuis plusieurs années avec les Villes, les bailleurs sociaux, les associations d'habitants qui lui confient la gestion d'actions de proximité sur un territoire donné, pour répondre à des besoins repérés.

Au Village 2, le service de Veille technique mis en place à l'initiative de la SDH et en partenariat avec la Ville, vise à améliorer le cadre de vie des habitants, au travers d'actions de proximité, tout en favorisant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Les agents techniques, formés aux métiers du Bâtiment, sont présents au quotidien sur le territoire. Ils ont trois missions : repérer les signes de dégradation du bâti afin d'intervenir rapidement, le maintenir en l'état (petite maçonnerie, menuiserie, serrurerie, travaux de peinture...), et sensibiliser les habitants à l'importance du respect des règles de vie en collectivité.

Il est fondamental pour notre association, d'être partenaire d'actions comme l'action de nettoyage de la nature menée début novembre 2008 avec les enfants de l'école Delaune. Notre action est dirigée vers tous les publics des quartiers, y compris les enfants, acteurs de la citoyenneté. L'exemple de cette action nous a permis de renforcer le partenariat actif avec les associations d'habitants, la Ville, les bailleurs, ou de l'élargir à des partenariats spécifiques, comme ici avec l'Éducation Nationale."



La concertation continue

Depuis le bouclage du dossier de candidature du quartier présenté au comité d'engagement de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), et la signature de la convention avalisant le projet le 3 septembre dernier, la concertation habitante était en veille. Elle repart de plus belle en ce début d'année, avec pour ambition d'impliquer plus encore les habitants dans les réalisations concrètes.

Dans la froideur hivernale de cette fin de journée de décembre, sous le préau pourtant couvert de l'école élémentaire Auguste-Delaune, la réunion publique de lancement de la concertation sur les futurs aménagements des espaces publics du quartier n'a pas fait recette. Une vingtaine de participants avaient répondu à l'appel. Une désaffection pour le moins étonnante de la part des habitants du quartier quand on se souvient avec quelle ardeur ils se sont mobilisés pour défendre leur cause auprès

de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) durant de longs mois. Une absence qui s'explique certainement en partie comme le faisait remarquer le maire Renzo Sulli, par *"la difficulté de se mobiliser en cette période de l'année"*. En tout cas, souhaitons-le.

Prolonger la discussion collective

Car comme l'ont tour à tour rappelé les différents intervenants lors de cette réunion, il est primordial que la discussion collective trouve un prolongement efficace lors des prochains mois et années à venir : *"Notre souhait est de vous accompagner le mieux possible à travers les différentes instances de concertation et groupes de travail que nous avons mis en place, afin que vous puissiez participer activement à l'exécution du projet qui est entré dans sa phase opérationnelle, et qui va encore s'accélérer en ce début d'année"*, arguait le maire. *"Il est nécessaire que la concertation soit la plus active et la plus dynamique possible sur un projet aussi lourd à porter. Il reste beaucoup de choses à faire"*, poursuivait Jean-Charles Amirante, directeur général adjoint à la ville, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement durable et des projets de quartiers. *"Tout ce travail là reste à faire"*, en convenait aisément Bernard Jay, archi-

tecte du projet, plan du quartier à l'appui. *"C'est un travail qui nécessite que l'on vous écoute, que l'on vous entende..."* Comme cette dame qui regrettait que les travaux de mise en place de leurs réseaux respectifs menés par la Compagnie de chauffage d'un côté, par la Métro de l'autre, ne soient pas mieux coordonnés afin d'en minimiser la gêne pour les habitants. *"L'objectif, c'est que tout se passe pour le mieux. Il va falloir démolir, construire, aménager... Ce que je vous demande, c'est d'en prendre conscience et de travailler avec nos services pour leur faire des suggestions. Votre rôle, c'est d'être en lien avec eux pour que ça soit le moins perturbant, le moins nuisible possible, pour réduire l'impact des travaux."* Le message est semble-t-il passé et sera, n'en doutons pas, relayé auprès du plus grand nombre par les habitants présents.

"Notre souhait (...) que vous puissiez participer activement à l'exécution du projet"



Des ateliers thématiques pour s'impliquer

Car si les grandes lignes du projet sont clairement établies et actées par tous, il n'en est pas de même des aménagements précis à réaliser sur l'espace public. *"Ce n'est pas parce que les espaces publics sont représentés en vert sur le plan, qu'il doit forcément y avoir du vert à ces endroits là"*, faisait fort justement remar-

L'organisation de la concertation

La concertation fonctionnera comme en 2005, avec une alternance entre des réunions publiques et des ateliers thématiques :

- Les réunions publiques, ouvertes à tous, auront lieu tous les 2 à 3 mois à l'école Delaune pour faire la synthèse des ateliers et le point sur l'avancée du projet.
- Les ateliers thématiques, par petits groupes, auront lieu tous les mardis soir, à 18 h, au club de retraités du Village 2 (6, rue Denis-Papin) pour échanger sur des points précis et faire des propositions. 4 thèmes proposés de janvier à mars : espaces verts, circulation et cheminement, aménagements de plein air, propreté.

Pour participer aux ateliers, se présenter le jour même, à 18 h, au club de retraités. Pour plus d'informations, contacter la Msc au 04 76 23 46 90 (place des commerces).



quer Hélène Joseph, chargée de l'organisation de la concertation à la Maison de la solidarité et des initiatives citoyennes (Msic). Autrement dit, les habitants auront leur mot à dire. Pour se faire, la Msic relance la concertation comme lors de l'élaboration du projet en 2005 (voir encadré sur l'organisation de la concertation).

"Ce sera l'occasion d'échanger avec des professionnels et des personnes ressources", insiste Hélène Joseph. "Il s'agit de moments de qualification collective sur des questions importantes qui nécessitent que tout le monde s'implique parce que cela débouche sur du vivre ensemble", abonde Jean-Charles Amirante.



De la réunion de lancement de la concertation aux ateliers thématiques, les habitants du Village 2 sont les premiers sollicités pour imaginer les futurs aménagements des espaces publics de leur quartier.



Actualités du projet

2009 : la poursuite du chantier du Quadrille

Le chantier se poursuit en 2009. C'est une opération de 21 logements sociaux "PLUS CD". Ces premiers logements, reconstruits sur le site du Village 2, sont destinés en priorité aux familles à reloger du Village 2 désirant rester sur leur quartier. Livraison prévue en 2010.

Mars 2009 : livraison des 8 premiers nouveaux logements sociaux au Village 2

Il s'agit d'une opération un peu atypique : l'acquisition et la restructuration des anciens logements d'instituteurs. Ces logements seront destinés en priorité aux familles à reloger du Village 2 désirant rester sur leur quartier.

Réhabilitation : 2009 marquera également le démarrage de la réhabilitation des premiers bâtiments au nord du quartier. Toutes les informations vous seront transmises lors d'une réunion publique spécifique.

Démolition du premier bâtiment

La démolition du premier bâtiment devrait être réalisée à partir du 1^{er} semestre 2009.



Action de nettoyage écocitoyenne, spectacle de fin d'année du centre de loisirs Prévert, Noël des assistantes maternelles, premier atelier thématique... **retour en images sur les temps festifs de la fin d'année 2008 !**



Les enfants de l'école Delaune ont participé à une action de nettoyage de leur quartier.



Les enfants du centre de loisirs Jacques-Prévert ont présenté leur spectacle de fin d'année inspiré de Noël, bien évidemment. Un beau moment.



Les assistantes maternelles des Écureuils ont fêté Noël avant l'heure avec les enfants au restaurant scolaire Paul-Langevin. Au programme, gâteaux et cadeaux !

Des ateliers thématiques sont organisés régulièrement dans le local du club des retraités du Village 2 pour mener une réflexion sur les aménagements de l'espace public.



Distribution

Des jeunes du quartier accompagnés par un animateur du service prévention, assurent à tour de rôle la distribution d'En rue Village 2 dans chacune des 850 boîtes aux lettres du quartier.

Réservez leur un bon accueil !



La parole est à vous !

Vous avez une remarque, une proposition pour le journal ? Vous souhaitez diffuser une information qui concerne le quartier...

Prenez contact avec la Maison de la solidarité et des initiatives citoyennes (MSIC) :

Tél : 04 76 23 46 90, place des commerces du Village 2

Agenda

Les ateliers thématiques ont lieu les mardis, à 18 h, au local du Club de retraités du Village 2, situé au 6 de la rue Denis-Papin :

Mardi 20 janvier "Circulation et cheminements"

Mardi 27 janvier "Espaces verts"

Mardi 3 février "Aménagements de plein air"

Mardi 10 février "Propreté"

jeudi 5 février Présentation du projet de renouvellement urbain par l'architecte Bernard Jay, au Club de retraités du Village 2.

EN RUE Village 2 n°3 • janvier 2009 • Trimestriel d'information édité par la Ville d'Échirolles en lien avec la SDH • Directeur de publication : Renzo Sulli • 1 600 exemplaires • Graphisme : www.elodiequivarch.com • Rédacteurs : Lionel Jacquart, Hélène Joseph, Philippe Fracchiolla, Cécile Ray, Servanne Commiot, Bruno Cohen-Bacrie • Crédits Photos : Valérie Gaillard ; Ville d'Échirolles • Impression sur papier recyclé : Imprimerie des Eaux-Clares

Avec le soutien de :

